

La pédagogie institutionnelle, une alternative pour une école moins violente?

(extrait d'un travail réalisé par Ch. Voirol dans le cadre de la formation permanente en Sciences de l'éducation de l'Université de Neuchâtel - 1994)

Introduction

(...) Au travers de l'approche théorique que nous avons présentée précédemment, nous avons pu mettre en évidence diverses formes de violence que l'école exerce sur l'enfant. Au point de vue psychosociologique, nous pouvons résumer l'attitude de l'institution par la phrase suivante de J. Zahn: *«Soit vos besoins sont en accord avec les valeurs prônées par la société et votre rôle est en harmonie avec vos désirs (intégration, identité, conformité donc congruence)... Soit vous êtes déviant! »*. Nous sommes convaincus que d'une part cette « normalisation » que prône la société et son école est une violence inacceptable que subit l'individu et d'autre part, que cette normalisation amène la société à un appauvrissement socioculturel, un peu à l'image d'un système dont l'entropie diminue inexorablement! Il s'agit dès lors de rechercher des alternatives à cette école « violente ».

Nous trouvons un début de réponse au travers des travaux liés à la pédagogie institutionnelle, dont l'apparition remonte au début du XX siècle sous l'impulsion de psycho-pédagogues tels que Labrot, Oury ou Vasquez. Cette théorie postule que l'individu est modelé et construit par son environnement et donc que tout changement de l'individu ne peut se faire qu'au travers d'un changement de l'institution. Par ailleurs, l'attitude de l'enseignant par rapport à l'institution, à la hiérarchie, à sa carrière, etc. détermine entièrement le contexte dans lequel l'apprentissage s'effectue. Le développement de l'individu dépend donc essentiellement de l'institution... Son individualité ne joue pas un rôle essentiel. Cette nouvelle perspective est fort bien résumée par J. Zahn lorsqu'il dit en parlant de l'école de Francfort: *« Vos besoins et votre rôle social ne se correspondent pas nécessairement et c'est la dialectique entre ces différences qui est la source d'un développement harmonieux... La différence, la dissonance et l'inadéquation sont des composantes normales de chaque individu! »*.

La théorie de la pédagogie institutionnelle se nourrit des travaux psychopédagogues tels que Rogers ou Fromm mais également de philosophes tels que Adorno, Horkheimer ou Marcuse qui formèrent l'école de Francfort. Ces éminents chercheurs ont développé une théorie critique de la société qui postule que le développement de modèles formels ne suffit pas et qu'il faut en permanence s'interroger sur la réalité concrète qui est sous-jacente au modèle. L'analyse d'une situation au travers d'un modèle doit en permanence est soumise à la critique du modèle lui-même. En d'autres termes, nous pouvons dire que l'école de Francfort postule la nécessité de conserver un regard critique sur la réalité telle qu'elle nous est renvoyée... Le modèle utilisé pour analyser cette réalité n'est jamais neutre!

Les fondateurs de l'école de Francfort, par ailleurs tous juifs communistes, posent donc un regard critique sur la société et contestent la main mise de l'institution scolaire sur le développement des individus. Ainsi ils affirment que *l'institution scolaire est responsable de l'apprentissage de l'autorité, de l'imposition et de l'intégration du modèle social... Que la famille a été dépossédée de ses devoirs d'éducation, d'analyse du monde extérieur, etc. au*

profit d'institutions extérieures. En conséquence, le père n'exerce plus l'autorité et l'on découvre alors des situations de dépendance et de soumission disfonctionnelles au sein de la famille... Que finalement l'individu n'est pas autonome mais est soumis à une autorité et cette dépendance en devient une valeur acceptée. En réponse à ces critiques, la pédagogie institutionnelle prône des valeurs qui favorisent le développement de la personnalité et de la confiance en soi (coopération et solidarité, prise de décision et participation, communication et analyse, résolution de conflits, supervision, compréhension et analyse du pouvoir, etc.).

Evidemment, les tenants de la pédagogie institutionnelle ont été confrontés dès la création de leur mouvement à une résistance politique, économique et sociale considérable. La remise en cause de la toute puissance de l'autorité de l'institution n'est pas acceptable pour de nombreux acteurs du monde politique et économique. Il en découle généralement que les établissements qui appliquent les préceptes d'une telle pédagogie ne sont pas reconnus par l'Etat et ne bénéficient donc pas d'un subventionnement officiel. L'école de la « Grande Ourse » est un exemple de ces établissements qui luttent pour la survie d'un idéal. Nous allons vous présenter ci-dessous les principales caractéristiques de cette école.

L'exemple de la « Grande Ourse »

La création de l'école de la « Grande Ourse », bien que ne datant que d'une dizaine d'années, s'inscrit dans la mouvance que William Perret et Marguerite Bosserdet ont initialisée dans les années 20 à l'école des Terreaux. La pédagogie mise-en-oeuvre adopte résolument les préceptes de la pédagogie institutionnelle. Nous vous présentons ci-dessous les quelques éléments qui nous apparaissent comme le plus déterminant dans la perspective d'une école non-violente.

Le pouvoir aux élèves

L'une des valeurs importantes de la pédagogie institutionnelle est la compréhension et l'analyse du pouvoir. Dans cet esprit, l'école de la « Grande Ourse » propose un règlement à deux niveaux:

- D'une part un cadre minimum, rigide et non-négociable, est fixé par l'école et par les enseignants. Par exemple, l'école impose que l'élève « avance »... Son rythme propre d'apprentissage est respecté mais sa volonté d'avancer doit être clairement perceptible. Un élève qui ne respecte pas cette règle prend le risque, après discussion, d'être renvoyé de l'école.
- D'autre part, un règlement élaboré et négocié par les enseignants et les élèves lors du Conseil d'école. Le Conseil d'école consiste dans une réunion hebdomadaire conduite par les élèves, au sein de laquelle se discutent les règles de fonctionnement de l'école. Par exemple, le règlement fixe l'interdiction d'utiliser des surnoms *blessant* à l'encontre de ses camarades. De la même manière, le Conseil d'école est le lieu de résolution des conflits importants.

Evidemment, une telle démarche peut paraître futile et coûteuse en temps. C'est pourtant au travers de telles expériences que l'enfant peut apprendre à communiquer, à écouter, à conduire une réunion, à faire l'expérience du pouvoir, à négocier des solutions et à prendre des décisions.

Une véritable évaluation formative

La mise en oeuvre d'une véritable évaluation formative nécessite un cadre d'apprentissage souple permettant à chaque enfant d'apprendre à son rythme. Dans cette perspective, la « Grande Ourse », qui accueille des enfants de 6 à 16 ans, organise ses cours en trois groupes (petits, moyens et grands) au sein desquels les élèves progressent à la vitesse qui leur convient. L'auto-évaluation et les méthodes individuelles de travail et de recherche amènent à l'élève de se responsabiliser. Bien que les notions d'évaluation sommative et de promotion n'existent pas, l'élève est amené tout au long de sa formation à passer des brevets attestants de sa compréhension d'une matière ou d'une autre.

Une pédagogie active et une intégration des matières

Comme l'ont postulé la plupart des grands pédagogues, l'enfant ne peut apprendre qu'au travers de l'expérience. Dans cette optique, l'école de la « Grande Ourse » fait largement appel à l'expérimentation et à la mise-en-situation. De plus, la matière n'est plus décomposée en branches (saucissonnage) dont les contenus sont imperméables les uns aux autres mais l'enseignement s'appuie sur une démarche visant à intégrer les matières au sein d'un même processus d'apprentissage. A titre d'exemple, il est possible d'approcher les sciences au travers de l'étude d'un moteur en apportant au fur et à mesure les connaissances de math, de mécanique, de physiques, de chimie, etc...

...et après?

La grande question qui se pose généralement lorsque l'on présente une telle démarche pédagogique est de savoir comment l'enfant peut le cas échéant, réintégrer le système scolaire public. En effet, si les programmes couvrent à terme la même matière, il existe un risque d'inadaptation pour l'enfant. En d'autres termes, l'enfant sera-t-il capable d'affronter la violence de l'école publique à la sortie de l'école de la « Grande Ourse »? L'une des réponses possibles que donne les responsables de la « Grande Ourse » est la suivante: *« Si les qualités que nous avons transmises à l'enfant (indépendance, esprit critique, affirmation de soi, etc.) lui sont acquises, il doit être capable d'affronter un monde injuste et violent! La grande différence est dans sa capacité à avoir conscience de la violence que l'institution exerce sur lui. A l'inverse d'un enfant pour qui cette violence est normale, l'enfant qui a traversé un processus de formation comme celui de la « Grande Ourse » pose un regard critique sur l'injustice de ce système... »*.

Pour conclure, nous pouvons rappeler que l'on parle d'une violence symbolique lorsque cette violence présente un caractère inconscient tant pour celui qui l'exerce que pour celui qui la subit. Or manifestement l'ignorance coupable de la majorité des acteurs de la formation les rend incapables de reconnaître cette violence. L'éducation ne devrait-elle pas permettre à l'enfant d'acquérir une perception de la réalité telle qu'il ne soit plus amené à subir de violence symbolique, qu'elle soit institutionnelle ou non?